

Société

La réforme de la famille en marche sous la Coupole

Le parlement aborde les délicates questions du mariage et de l'adoption pour tous

Lucie Monnat Berne

Vers une égalité des droits pour tous les couples, mariés ou concubins, hétéro- ou homosexuels: nous n'en sommes encore qu'aux

prémices, mais une petite révolution des mœurs est en marche en Suisse.

Mardi passé, le Conseil des Etats a accepté d'ouvrir l'adoption aux enfants du conjoint pour les couples homosexuels ou vivant en concubinage. Aujourd'hui, le National aborde la question de la naturalisation facilitée pour les partenariats enregistrés. Et mardi, il ouvrira le débat de fond sur l'évolution du droit de la famille en Suisse.

Présenté au printemps 2015 par Simonetta Sommaruga, le rapport fédéral sur la famille propose un dépeçage conséquent du Code civil, dont certains aspects sont inchangés depuis... 1907! Parmi les idées les plus progressistes, il faut retenir le pacs (pacte civil de solidarité) à la française, une union allégée ouverte autant aux homos qu'aux hétéros. Le rapport envisage également l'assimilation du partenariat enregistré au mariage, ou l'ouverture du mariage aux couples homosexuels, autrement dit un «mariage pour tous». Cela impliquerait l'ouverture complète de l'adoption aux couples homosexuels, de même qu'une nouvelle définition du lien de filiation des enfants nés d'une mère porteuse, pratique interdite en Suisse.

Le débat, forcément émotionnel, s'annonce houleux. Prise de température avec les conseillers nationaux valaisans Mathias Reynard (PS) et Yannick Buttet (PDC).

Pour

«Il faut permettre une alternative au mariage»

● Quel est l'intérêt du pacs?

La société et les modes de vie des gens ont énormément évolué ces dernières années, alors que la loi est restée figée. Il n'y a par exemple plus un seul type de famille, mais une multitude. On constate que de nombreux couples renoncent, pour diverses raisons, à se marier. Certains ne se retrouvent pas forcément dans cette institution, jugée trop rigide. Mais ils n'ont pas d'alternative entre le concubinage et le mariage. Le pacs proposerait une version plus légère, un bon entre-deux.

● S'agit-il donc uniquement d'une question symbolique?

Pas uniquement, non. Le pacs permet aux couples le souhait de formaliser leur union sans entraîner autant d'obligations que le mariage et en limitant ses effets à la durée de la relation.

Un autre point important concerne l'aspect discriminatoire du partenariat enregistré actuel. Comme il est uniquement réservé aux homosexuels, il implique un coming out obligatoire. C'est donc écrit comme un tampon sur les papiers d'identité. Le pacs ne fait aucune mention de l'orientation sexuelle.

● Justement, c'est une grosse évolution dans l'institution sacrée de la famille. Est-ce que vous n'allez pas trop vite?

Rien n'est joué et tout avance doucement. Le parlement est beaucoup plus conservateur que la société. Et puis, il y a quelque chose que je ne comprends pas: je suis



Mathias Reynard
Conseiller national (PS/VS)

«Le pacs ou l'ouverture du mariage aux homosexuels ne limitent pas les possibilités de ceux qui souhaitent se marier»

personnellement attaché au mariage, mais je ne vois pas en quoi l'ouverture des possibilités pour les couples affaiblirait cette institution. La création d'un pacs ou l'ouverture du mariage aux couples homosexuels ne limitent pas les possibilités de ceux qui, comme moi, souhaitent se marier. Cette évolution n'a rien de négatif!

● Le peuple a voté en 2005 pour un partenariat enregistré qui interdit spécifiquement l'adoption. Jouez-vous la tactique du salami?

La société change. Si l'adoption devait être ouverte aux homosexuels, il est certain que le peuple serait appelé à trancher. Et, au vu du temps des procédures, il se sera passé quinze ans depuis le vote que vous évoquez!

Contre

«Le pacs serait parfaitement inutile»

● Pourquoi ne soutenez-vous pas cette idée de pacs?

Parce qu'il est parfaitement inutile. Il s'agit d'une espèce de couverture pour politiciens qui veulent se la jouer cool. S'il s'agit de la symbolique de l'engagement, quelle est la différence avec le mariage civil? Au niveau fiscal ou juridique, qu'est-ce que cela change? Qu'est-ce que ce papier apporterait de plus? Vraiment, je n'y vois pas d'intérêt. En réalité, ce que les partisans du pacs essaient de faire passer en douce, c'est le mariage pour tous.

● Qu'est-ce qui vous dérange dans l'idée du mariage pour tous?

Déjà, si l'on veut commencer à discuter, il faut appeler un chat un chat. Je trouve malhonnête de prendre des chemins détournés. En soi, le rapport du Conseil fédéral est une bonne chose car il va permettre de définir clairement le cadre global de cette discussion sur le droit de la famille, de faire cesser cette tactique du salami où l'on tente à chaque fois de grignoter un petit bout.

Ensuite, je suis effectivement contre le mariage pour tous - ou le partenariat pour tous - car il ouvre la voie à l'adoption pour les couples homosexuels. L'un et l'autre sont indissociables, vu qu'il s'agit de donner le même statut aux homos et aux hétéros. Et je vois mal les hétéros privés de ce droit.

● Après tout, il s'agit aussi de protéger les enfants qui se trouvent déjà dans cette situation, non?



Yannick Buttet
Conseiller national (PDC/VS)

«Il faut appeler un chat un chat. L'objectif réel des partisans est le mariage et l'adoption pour tous»

Cet argument ne me convainc d'aucune façon. Ce n'est pas parce qu'il y a une pratique existe qu'il faut obligatoirement lui donner une légitimité aux yeux de la loi.

A nouveau, ce qui m'énerve, c'est que l'on veut passer par le trou de la serrure. Il faut arrêter de parler du droit des homos, mais du bien-être de l'enfant. C'est ça le véritable enjeu. On ne connaît pas l'impact réel qu'une éducation homoparentale peut avoir sur un enfant. Et comme il s'agit de préserver son bien-être, le principe de précaution prévaut.

Si une étude objective - et non pas élaborée par des associations de familles arc-en-ciel - démontre que ni le développement ni l'intégrité sociale de l'enfant n'est touchée, je veux bien débattre de la question.

Le MCG va devoir faire sans Eric Stauffer

Le leader du Mouvement citoyens genevois annonce son retrait de la vie politique. Et pousse au passage un coup de gueule



Eric Stauffer dit vouloir lâcher le MCG. S. UNCKER-GOMEZ

Faut-il le croire? Eric Stauffer, président d'honneur du MCG, annonce son retrait. «J'arrête la politique», affirme-t-il dans une interview parue hier dans *Le Matin Dimanche*. Cette déclaration est aussi l'occasion pour le leader charismatique de critiquer vivement certains membres de son parti, considérés comme des «profiteurs».

Le député quitte la politique, mais progressivement. «Mon départ définitif interviendra au maximum dans dix-huit mois», soit six mois avant les élections cantonales du printemps de 2018. Par ailleurs, il ne participe plus aux décisions du parti. «Ils sont livrés à eux-mêmes», Roger Golay, président du parti, confirme: «Nous avons déjà préparé la succession dans les commissions.» En revanche, rien n'a été dit sur son mandat au conseil d'administration de l'Aéroport. «Je pense qu'il va le conserver. Il aime cela.»

Ami de trente ans d'Eric Stauffer, le président du parti n'est pas surpris par ce départ: «Il est en train de rebondir professionnellement et, comme tous les militants du début comme moi, il est aussi un peu fatigué des insultes incessantes à notre égard.» Toutefois, il ne croit pas entièrement à cette annonce. «Je le connais, il a la politique dans les veines. Dans dix-huit mois, il sera encore là.»

Pour l'heure, Eric Stauffer est bien présent et ne ménage pas ses critiques contre son parti. Il dé-

nonce les «y a qu'à/faud qu'on» qui profitent des acquis fondateurs du MCG sans en avoir l'envergure, il réproche «des profiteurs et les individualistes». Il ajoute: «Je n'ai vu personne avoir la pugnacité d'affronter l'établissement, ne pas céder aux menaces et avoir gain de cause sur toute la ligne.» Personne d'autre que lui, lit-on entre les lignes.

Roger Golay ne paraît pas perturbé. «Le parti a grandi, nous avons 1500 membres. Il y a toujours des gens au caractère fort qui sont friands de pouvoir. Le coup de gueule d'Eric ne me choque pas. Il veut être le gardien du temple, mais il sera difficile de ne rien changer avec de nouvelles personnes.» Ces conflits exposés au grand jour ne vont-ils pas affaiblir le MCG? «Dans tous les partis, on se chamaille.»

Si Roger Golay a l'habitude de gérer ces tensions, il n'est pas étonné. Sa présidence devrait s'échouer en avril sans qu'un successeur se profile. «Nous avons deux ou trois nouveaux membres prêts à se lancer. Nous allons les tester, voir ce qu'ils ont dans le ventre. Il y a aussi quelques anciens qui ne sont pas désintéressés. Je vais donc prolonger ma présidence de quelques mois.» **Christian Bernet**

Unis pour défendre la loi sur les activités à risque

Les organisations sportives et touristiques font front commun contre l'abrogation de la loi sur l'autel des économies

Entrée en vigueur en 2014, la loi sur les activités à risque est menacée par le programme d'économie de la Confédération. Sa suppression est en effet une des mesures proposées pour réduire de 1 milliard de francs les dépenses de l'Etat. Mais les principaux acteurs concernés (accompagnateurs en montagne, guides, professeurs d'escalade), ainsi que la Fédération suisse du tourisme, le Groupement pour les régions de montagne et les associations pour les

sports de plein air et de neige ne l'entendent pas de cette oreille et ont envoyé une réponse très ferme lors de la consultation.

Selon eux, la loi a permis de réduire les risques et de protéger les clients face à des prestataires peu scrupuleux. De plus, sa suppression n'amènerait qu'une économie jugée «très faible». Enfin, les coûts seront reportés sur les cantons touristiques alpins, font-ils valoir. «La Suisse, comme destination de vacances, ne s'en remettrait pas si les médias du monde entier annonçaient lors d'un prochain accident que notre pays a sacrifié la protection des touristes face à des prestataires non qualifiés pour économiser 150 000 francs.» **J.MT/ATS**

Valais

Le cadavre de Rarogne est bien celui d'un loup

Le canidé retrouvé mort lundi dernier sur les bords du Rhône, à Rarogne, est bien un loup. L'examen effectué à l'Institut de pathologie de l'Université de Berne a montré qu'il s'agissait d'un mâle de 34,5 kilos. Et il est établi que l'animal est mort des suites d'un coup de feu. Son décès remonte déjà à quelque temps, l'état de décomposition du cadavre n'a pas permis plus de précision. Le Service de la chasse a déposé une plainte pénale contre inconnu auprès du Ministère public du canton du Valais. **ATS**

Il a dit

«Les tricheurs ont souvent une longueur d'avance sur la législation, mais ça ne veut pas dire qu'on doit la leur laisser»

Jacques Bourgeois (PLR/FR) part en guerre contre les tricheries mécaniques dans le sport



Politique

Les Femmes PLR soutiennent Petra Gössi

Examen réussi pour Petra Gössi, la seule candidate à la présidence du PLR. Samedi, la conseillère nationale schwytoise a obtenu le soutien des Femmes PLR. «Elle s'est présentée comme une présidente qui veut intégrer toutes les ailes au sein du parti», estime la secrétaire générale des Femmes PLR. Claudine Esseiva s'était montrée assez critique à l'annonce de la candidature de Petra Gössi. Et de préciser que les Femmes PLR avaient beaucoup d'attentes envers la future présidente du parti. **J.MT**

Jeunes socialistes



Le président de la Jeunesse socialiste suisse, le Zurichois **Fabian Molina**, a annoncé samedi son retrait, après deux ans à ce poste. Il est temps, estime-t-il, qu'une femme prenne en main les rênes du parti. Dans son discours devant les 250 délégués réunis pour célébrer les 110 ans de la Jeunesse socialiste, Fabian Molina a souligné l'importance qu'a eue ce parti, «qui s'est toujours érigé en rempart face à tous les fascismes». **ATS**

Le chiffre

2736

C'est le nombre de mineurs non accompagnés arrivés en Suisse en 2015, indique le **Secrétariat d'Etat aux migrations**, dans *Le Matin Dimanche*. C'est trois fois plus qu'en 2014, et huit fois plus qu'en 2013; 96 d'entre eux se sont enfuis des foyers l'an passé. Plusieurs raisons poussent les adolescents à partir. Il y a la peur d'être renvoyé. Dans d'autres cas, la famille envoie l'enfant en Europe, car elle sait qu'il pourra y rester. «Le jeune subit alors une forte pression de ses proches, qui attendent de lui de l'argent», explique une chercheuse à l'Université de Neuchâtel. **ATS**

Jeune femme noyée

Genève Le corps d'une jeune femme d'une vingtaine d'années a été retrouvé sans vie samedi matin dans le Rhône, près du pont de la Machine. La police privilégie l'accident ou le suicide. C'est la première noyade de l'année à Genève. **ATS**

Festival d'igloos

Adelboden (BE) Le 5e Festival d'igloos sur l'Engstligenalp (BE) a attiré ce week-end 61 participants, qui ont construit 26 igloos. Les constructeurs ont passé la nuit dans leur maison de glace à 2000 mètres d'altitude. C'est un igloo en forme de cœur qui a séduit le jury par le soin apporté aux détails et sa conception fonctionnelle. **ATS**